

**Motion du 20 mars 2018 de Mmes et M. Morten Gisselbaek, Brigitte Studer et Jannick Frigenti Empana: «Parc La Grange: villa pour seniors ou armoire à balais?»**

(refusé par le Conseil municipal lors de la séance du 8 juin 2022,  
dans le rapport M-1348 A)

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- que le bâtiment du parc La Grange dit *La Ferme*, dépendance de la villa La Grange, est l'un des éléments exceptionnels du patrimoine bâti de la Ville, tant par son style que par sa situation au centre du parc;
- la proposition PR-1230 du Conseil administratif qui propose d'utiliser, après une rénovation «légère», ce bâtiment pour l'entreposage des outils du Service des espaces verts (SEVE), ainsi que pour l'installation d'un petit atelier et de deux WC;
- le vote du Conseil municipal du 8 novembre 2005 refusant la proposition PR-376 qui proposait un usage similaire pour ce bâtiment;
- la demande du Conseil municipal exprimée par plusieurs orateurs lors de la séance du 8 novembre 2005 de voir le Conseil administratif faire preuve d'imagination pour proposer un usage de ce bâtiment «à des activités culturelles, d'agrément ou autres» (*Mémorial* du 8 novembre 2005, pages 2903 et suivantes);
- le fait que ce bâtiment fasse partie d'un ensemble donné à la Ville, du vivant du donateur M. Favre, ce qui n'est donc pas un legs, contrairement à ce qui est affirmé dans la proposition PR-1230;
- la possibilité de faire un usage différent de ce bâtiment, comme cela ressort de la lecture des conditions de la donation et de l'avis de droit, fait le 14 décembre 2017 par Mme Montserrat Belmonte, de l'unité juridique du département des constructions et de l'aménagement de la Ville de Genève;
- le nombre croissant des seniors dans notre ville, croissance due à la courbe démographique et certifiée par l'Office cantonal de la statistique;
- le fait que cette catégorie de la population croîtra de plus de 15% d'ici à 2030;
- la forte proportion de logements dans le quartier des Eaux-Vives – ainsi que sur le reste de la rive gauche de manière générale – et donc la grande quantité d'habitantes et d'habitants proches, seniors en être ou en devenir;
- le succès retentissant de la Cité Seniors de la rue de Lausanne, sur la rive droite;
- les bienfaits des lieux de rencontre et de vie sociale de ce type, particulièrement auprès des personnes seules ou solitaires;
- l'importance de permettre à la population de se sentir reconnue et de se reconnaître en tant qu'individu et en tant que membre de la communauté;
- l'incroyable potentiel d'activités, de rencontres et d'interactions qu'offre le parc La Grange, tant par sa fréquentation que par sa grande diversité d'usages;
- l'accès du lieu bien desservi par les transports publics,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'abandonner le projet actuel d'utiliser le bâtiment central des dépendances de la villa La Grange, dit *La Ferme*, comme lieu de stockage pour le SEVE (objet de la proposition PR-1230);
- d'étudier rapidement un nouveau projet pour créer dans ce bâtiment une structure ouverte du type de la Cité Seniors indépendante ou rattachée à celle-ci et pouvant fonctionner de manière ouverte, variée et intergénérationnelle;
- d'étudier en parallèle les solutions à mettre en œuvre pour répondre aux besoins du SEVE dans ce périmètre.